



## RANDONNEE ATENOR

23 et 24 août 2025

La Nouasse – 35190 QUEBRIAC

Inscriptions jusqu'au 30 juin 2025

ATTENTION PLACES LIMITEES ! 1 Bulletin par personne

NOM DU GROUPE AVEC QUI VOUS SOUHAITEZ ETRE PLACE.....

Arrivée possible le vendredi à partir de 17h

Nom /Prénom	
Téléphone	
Mail	
Cavalier Meneur VTT Accompagnant	
Nom de Licence et N°	
Assurance et N°	

Si vous n'avez pas d'assurance pour la pratique de l'équitation, nous pouvons vous en fournir une pour le week-end à 5€/jour. Merci de nous contacter

Nom de l'équidé	N° SIRE	N° Transpondeur	Date du dernier vaccin

Merci de joindre la ou les photocopies du ou des carnets de vaccination - Entier non accepté

Voiture	Van	Camion	Camping-car	Tentes

TARIF	QUANTITE	TOTAL	MODE DE PAIEMENT
FORFAIT WEEK END (samedi petit déjeuner au dimanche midi après repas) ADULTE	110 euros		
FORFAIT WEEK END (samedi petit déjeuner au dimanche midi après repas) ENFANT- 12 ans	90 euros		

Mode de paiement : virement ou chèque

Chevaux : Foin et eau à disposition - offert

L'inscription sera prise en compte uniquement sur retour des documents demandés, Un mail de confirmation vous sera adressé dès réception du dossier complet.

Bulletin inscription rempli et signé + copie carnet vaccination + ATTESTATION SUR L'HONNEUR

A renvoyer au plus tard le 30 JUIN 2025 à l'adresse : BOURGAULT Stéphanie, 5 Le Clos Sotin 35410 NOUVOITOUE (06-71-36-72-76) ou par mail à [atenor.035@gmail.com](mailto:atenor.035@gmail.com) avec le règlement. Encaissement des chèques à partir du 12/07/25  
- par virement ASSO ATENOR - IBAN FR76 1360 6000 7400 0217 4890 806 - BIC AGRIFRPP836 en indiquant le nom identique à la fiche d'inscription dans le libellé du virement, ou par chèque libellé à l'ordre d'ATENOR

Date : ..... Signature : .....

Remboursement possible à 100% jusqu'au LUNDI 30 juin 2025 (cachet de la poste), après cette date uniquement sur justificatif médical/vétérinaire.



## RANDONNEE ATENOR

### 23/24 AOUT 2025

#### ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e).....

Demeurant à.....

Téléphone.....

=> Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et avoir lu les recommandations de sécurité,

=> J'atteste avoir souscrit à une responsabilité civile obligatoire et à une responsabilité civile propriétaire d'équidés pour les chevaux présents sur le site,

=> J'atteste que les vaccinations du ou des chevaux engagés lors du rassemblement sont à jour, je tiens le livret et le carnet de santé à la disposition des organisateurs,

=> J'autorise les organisateurs à publier une ou plusieurs photos sur lesquelles on pourrait m'identifier,

Fait à .....

Le.....

Signature



## REGLEMENT APPLICABLE AUX RASSEMBLEMENTS

### SOUS LA TUTELLE D'EQUILIBERTE

- ✓ Pour les rassemblements l'organisateur met à disposition un lieu de stationnement ouvert déclaré à l'IFCE, chacun des participants restant seul responsable de son installation, de sa sécurité et de celle de ses animaux dont il conserve la garde pleine et entière.
- ✓ Au départ, une carte sera distribuée aux participants. Elle indiquera les circuits, les zones potentiellement dangereuses, les points de ravitaillement et de pique-nique, ainsi que les numéros de téléphone de secours.
- ✓ En application du règlement intérieur de la Fédération ÉQUILIBERTÉ, les cavaliers participant à la randonnée doivent être en possession d'une RC couvrant leur responsabilité en cas de dommage causé à autrui dans le cadre de l'activité proposée (carte Equiliberté, licence FFE, ou équivalent).
- ✓ Lors de l'inscription il est possible de souscrire cette RC pour la journée en faisant la demande aux organisateurs.
- ✓ Sans refus écrit indiqué aux organisateurs les participants sont considérés comme autorisant l'utilisation de leur image prise dans le cadre de la randonnée à des fins de promotion de cette activité.

### RECOMMANDATIONS

- ✓ Pour les cavaliers, l'équitation étant considérée comme sport à risque, il est conseillé de se munir des protections usuelles (casque, plastron, étriers de sécurité). La souscription de garanties corporelles est également fortement conseillée.
- ✓ Les mineurs (port du casque obligatoire) doivent être sous la responsabilité de leurs parents ou d'un majeur désigné par eux.
- ✓ Chaque cavalier ou meneur doit être en mesure de maîtriser sa monture ou son attelage en toute circonstance, avec un matériel adapté au niveau du couple cavalier/cheval.
- ✓ Les participants s'engagent à respecter strictement le code de la route et les consignes des organisateurs.
- ✓ Les chiens devront être tenus en laisse sur le bivouac afin d'éviter les déjections sur les véhicules et tentes des autres randonneurs.

### PREScriptions SANITAIRES

- ❖ En application de l'arrêté préfectoral n° 2017-11-09AP réglementant les rassemblements d'équidés dans le département de l'Ille et Vilaine, les équidés doivent être identifiés (n° SIRE et puce) avec vaccination grippe équine à jour. Ils devront présenter un bon état général et répondre à toutes les exigences sanitaires fixées dans l'arrêté. Un vétérinaire sanitaire est désigné le jour du rassemblement, en DDPP35.
- ❖ Le carnet d'identification devra être présenté à l'arrivée et des contrôles aléatoires pourront être effectués, tout manquement pour défaut de sécurité sanitaire du rassemblement devant être signalé par l'organisateur aux services préfectoraux.
- ❖ En cas de besoin, les frais d'intervention du vétérinaire sanitaire seront à la charge du détenteur de l'animal. Tout manquement à ce règlement pourra être sanctionné par une exclusion immédiate du rassemblement sans dédommagement.



## PROGRAMME DU RASSEMBLEMENT

Le lieu du bivouac est situé à QUEBRIAC (35190), lieu-dit La Nouasse

Vendredi 22 août 2025 :

- À partir de 17 h 00 : accueil des participants
- Dîner libre – prévoir son repas

Samedi 23 août 2025 :

- À partir de 7 h 00 : Petit déjeuner
- Départ en randonnée à partir de 8 h 30 (dernier délai 9 h 30), circuit balisé de 33 km environ
- Vers 10 h 30 : Pause-café
- Vers 12 h 30 : Repas du midi sur le parcours
- 14 h 00 : Départ pour le retour

Soirée de Gala

- 19 h 00 : Apéro
- 20 h 30 : Repas et lancement de la soirée

Dimanche 24 aout 2025 :

- À partir de 7 h 00 : Petit déjeuner
- Rassemblement à 9h pour départ du défilé, puis randonnée sur circuit balisé de 22 km environ
- A partir de 13 h 00 : Repas sur le site du bivouac de QUEBRIAC

Merci de prévoir vos bols ou tasses pour le petit déjeuner ainsi que vos gobelets pour les déjeuners

Afin de faciliter la mise en place des bénévoles qui assurent votre sécurité sur les circuits, merci de bien vouloir respecter les horaires de départ (le matin et après la pause déjeuner).